

# Le curetage, c'est efficace

**Esca** Un nouvel essai réalisé par l'ISVV de Bordeaux confirme que le curetage des ceps est efficace pour lutter contre cette maladie du bois.

Les vigneron·nes qui pratiquent le curetage des ceps pour lutter contre l'esca ne se donnent pas du mal pour rien. Un nouvel essai réalisé dans le vignoble bordelais confirme que la technique est efficace. De 2014 à 2019, les chercheurs de l'Institut des sciences

de la vigne et du vin de Bordeaux en collaboration avec la société Simonit & Sirsch\* ont évalué cette pratique dans une parcelle de sauvignon greffée sur 101-14 et plantée en 1994. En 2014, les expérimentateurs ont curé les souches qui avaient ex-

primé des symptômes foliaires

en été. Puis ils ont suivi l'évolution de ces ceps les années suivantes et les ont comparés à des ceps non curés qui présentaient des symptômes au démarrage de l'essai et à d'autres qui n'en présentaient pas.

**Quel résultat au bout de cinq ans ?** « La plupart des ceps curés sont redevenus asymptomatiques », a expliqué Pascal Lecomte, chercheur à l'Inra et à l'ISVV de Bordeaux, le 29 octobre à Cognac, au congrès des pépiniéristes. Effectivement, cinq ans après l'opération, on observe que moins de 10 % des ceps sont morts dans la zone curée contre près de 40 % dans la zone non curée. Parmi les ceps restants curés, 58 % n'ont jamais réexprimé de symptômes contre 15 % dans la partie non curée. « On note toutefois



PASCAL LECOMTE, chercheur à l'Inra et à l'ISVV. © C. STEF

au fil du temps une petite érosion de l'efficacité du curetage qui dépend de la qualité de l'opération », a précisé Pascal Lecomte. Effectivement, le curetage demande le plus grand soin. À l'instar d'un dentiste qui soignerait une carie, il faut bien retirer tout l'amadou présent à l'intérieur du cep. Sinon celui-ci dépérira à nouveau. Le curetage a-t-il un impact sur les rendements et la qualité ? « On peut avoir une baisse de rendement l'année qui suit le curetage. Mais il n'a aucun effet sur la qualité des vins », a conclu Pascal Lecomte.

CHRISTELLE STEF

\*Essai réalisé dans le cadre de la chaire industrielle GTD Free financée par Hennessy et l'ANR.



LE CURETAGE consiste à retirer le bois malade dans le cep (l'amadou) à l'aide d'une tronçonneuse. © C. STEF